



Nantissement sur materiel sarl

Par pascaliban

Bonjour.

Une sarl qui est en retard sur plusieurs loy  est convoque au TGI car le proprietaire des murs a us  de son droit. J etais  galement convoqu  en tant que personne priv  car j etais nantisseur du materiel de la sarl. A ce jour je ne suis plus nantisseur car j ai revendu le materiel a cette meme sarl afin qu elle le recupere pour qu elle puisse se mettre en vente. Je vais inform  par lettre le tgi que je ne suis plus nantisseur mais dois je tout de meme me presenter au tgi? Merci